

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GATINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	68	DÉLIBÉRATION N°	10/2021
Membres présents :	47		
Nombre de pouvoirs :	4	SÉANCE DU	08 avril 2021
Nombre de votants :	51		
Date de convocation :	01 avril 2021		
Date d'affichage :	09 avril 2021		

Le huit avril deux mille vingt et un, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Maison Saint Loup d'Amilly en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

3CBO : CORBY GUENEE Catherine, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine (visioconférence)
BURON Jocelyn (visioconférence), CHEVALIER Jean Luc (visioconférence), DUPUIS Thierry, HAMON Stéphane.

CCCFG : COUTEAU Evelyne (visioconférence), HARLE Mélusine (visioconférence), MARTIN Valérie, ROBINEAU Isabelle (visioconférence), WURPILLOT Stéphanie (visioconférence),
JOBET Yohann (visioconférence), LEROY Lionel (visioconférence), MOREAU Philippe

CC4V : BERNARD Françoise, DHAMS Hélène, GADOIS Céline (visioconférence)
BERTHAUD Jean, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BASCOP Valérie (visioconférence), CARNEZAT Marie Laure, DE LAPORTE Hélène (visioconférence), GADAT KULIGOWSKI Brigitte (visioconférence), MASTYKARZ Catherine (visioconférence), MOUTEAUX Corinne (visioconférence)

BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, CHRITODOULOU Alexis, CLERET Benjamin, COULON François (visioconférence), DEMAUMONT Franck, DIGEON Benoît (visioconférence), DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, FAURE Cyril, GAILLARD Michel (visioconférence), GODEY Eric (visioconférence) GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien (visioconférence), TERRIER Charles, TOURATIER Claude (visioconférence), VAREILLES Philippe (visioconférence), WEBER Edouard (visioconférence).

ASSOCIÉS : MME BEAUDOIN Marie-Laure, Conseillère Départementale, MME MELZASSARD Corinne, Conseillère Départementale, MR GRANDPIERRE Alain, Conseiller Départemental.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

3CBO : ROGNON Isabelle, FOLLET Philippe, GAUDY Christophe.

CCCFG : DE WILDE Florent, MALET Jean Jacques, MARTINON Pierre, MAUFRAS Michel.

CC4V : FACY Joel, LAMIGE ROCHE Chantal.

AME : DESRUMEAUX Vincent, GABORET Grégory.

ASSOCIÉS : GABORET Jalila, Conseillère Régionale.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2021

Application agréée E-legalite.com

POUVOIRS : M. MARTINON Pierre a donné pouvoir à MME MARTIN Valérie, M. BETHOUL Christophe a donné pouvoir à Mme CORBY Catherine, M. DE WILDE Florent a donné pouvoir à MME MARTIN Valérie, MME PRUNEAU Hiba a donné pouvoir à MR DEMAUMONT.

Secrétaire de séance : MME MARTIN Valérie, CCCFG

Approbation du compte administratif 2020

Le Comité Syndical réuni sous la présidence du Doyen d'âge, hors la présence de Monsieur le Président du PETR Gâtinais montargois,

DELIBERANT sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Exercice 2020 du 1/01/2020 au 31/12/2020

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent
Résultats reportés		60 893,86 €		101 162,12 €		162 055,98 €
Opérations de l'exercice	30 934,99 €	47 599,24 €	1 088 925,08 €	983 314,68 €	1 119 860,07 €	1 030 913,92 €
Total	30 934,99 €	108 493,10 €	1 088 925,08 €	1 084 476,80 €	1 119 860,07 €	1 192 969,90 €
Résultats de clôture	16 664,25 €		-105 610,40 €			-88 946,15 €
Restes à réaliser						
Total cumulé		77 558,11 €		-4 448,28 €		73 109,83 €
Résultats définitifs		77 558,11 €		-4 448,28 €		73 109,83 €

CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

VOTE ET ARRETE les résultats définitifs ;

ONT SIGNE au registre des délibérations (Voir feuille jointe)

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NÉRAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2021

Application agréée E-legalite.com